



Monsieur Stéphane RICHARD
Président Directeur Général de Orange
111, Quai Président Roosevelt
92130 Issy les Moulineaux

Paris, le 7 septembre 2021

Objet : préavis de grève pour la journée du 21 septembre 2021

Monsieur le Président Directeur Général,

Les organisations syndicales CFDT F3C, CFTC Orange, CGT FAPT, FO Com, UNSA Orange, SUD-PTT, déposent un préavis de grève pour la journée du 21 septembre 2021 (de 00h00 à 24h). Pour les services de nuit, ce préavis débutera le 20 septembre 2021 à 17h00 et se terminera le 22 septembre 2021 à 7h00.

Il concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires ainsi que les personnels fonctionnaires titulaires et non-titulaires de droit public, y compris les services cycliques, exerçant leurs fonctions au sein de tous les services de l'UES Orange.

Nous revendiquons :

- Une révision du Plan Engage 2025 et de son volet financier SCALE-UP pour une politique de l'emploi et des salaires qui ne soit plus dictée par les garanties de dividende et la seule évolution des cours de l'action Orange,
- Des mesures salariales 2021 complémentaires à la décision unilatérale de la direction afin de les porter à un niveau en rapport avec les résultats financiers 2020 et permettant des augmentations collectives significatives pour tous, de réduire les écarts qui se sont creusés entre top management et salariés et supprimant définitivement les écarts de rémunération et de promotion entre femmes et hommes,
- Le gel de tous les projets de restructuration,
- L'arrêt des saignées d'effectifs d'Orange en France sources de risques psycho-sociaux et les recrutements pérennes nécessaires sur les métiers et territoires en tension,

- L'arrêt du transfert massif d'activités à travers une sous-traitance excessive, les filialisations ou les délocalisations, la ré-internalisation de toutes les activités pouvant l'être et des emplois associés, notamment dans les unités d'intervention ou dans les services de relation client,
- L'arrêt de la fermeture ou du transfert des boutiques à la GDT et un nouveau PSD du réseau de distribution pour revenir à un maillage territorial au plus près de tous les types de clients et zones de chalandise,
- La revalorisation immédiate de l'allocation forfaitaire télétravail, sanitaire ou choisi, basé a minima sur le plafond exonéré de cotisations et contributions sociales de l'employeur de 10€/jour de télétravail/mois,
- La révision de la politique immobilière de l'entreprise pour s'adapter aux bassins de vie des salariés et ne pas systématiser la création d'open-space et/ou de flex desk .
- L'augmentation conséquente des moyens financiers et humains pour une politique d'innovation et de R&D plus ambitieuse,
- Un investissement massif dans les déploiements et le maintien des réseaux robustes, de qualité au service de la population sur l'ensemble du territoire,
- Le retour d'un dialogue social de qualité dans le respect des IRP et des salarié.es.

Conformément aux textes en vigueur, nous demandons à être reçus dans le cadre de ce préavis.

Soyez assuré, Monsieur le Président Directeur Général, de notre parfaite considération.

CFDT F3C : Elisa Mistral

CFTC Orange : Jacques Leroy CGT-FAPT : Samira Gouja

FO Com : Jean-Marc Lis

UNSA Orange : Pierre Vars

SUD-PTT : Loïc Cariou